

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

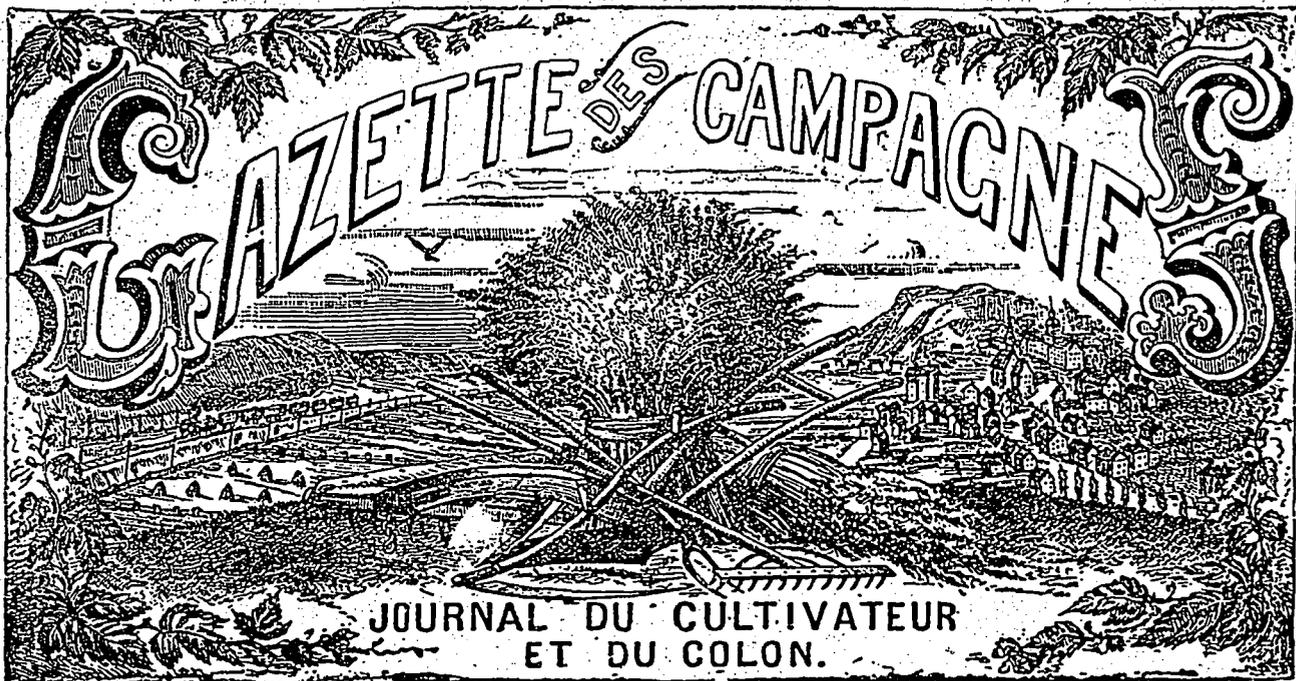
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture est en tête la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

### Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINTE-ANNE DE LA POCAITIÈRE, P. Q.

#### SOMMAIRE :

*Revue de la semaine* : Nouveaux ministres provinciaux.—  
Le gouvernement fédéral.—Le crédit agricole.  
*Causerie agricole* : La question du beurre ;—une lettre de  
l'honorable M. Angers.  
*Sujets divers* : La valeur du sol.—Vente des produits  
agricoles.—Matières fertilisantes enlevées au sol par dif-  
férentes récoltes.—Culture du fraisier.  
*Choses et autres* : Bénéfices et profits nets en agriculture.  
—Frais encourus par les industries agricoles.—Aména-  
gement des chemins.  
*Recette* : Pour laver les peintures.

#### REVUE DE LA SEMAINE

**NOUVEAUX MINISTRES.**—M. Hackett, député de Stanstead, a été nommé président du Conseil dans le cabinet provincial, et M. Morris de Montréal, ministre sans portefeuille.

MM. Taillon, Casgrain, Nantel et Pelletier étaient présents à l'assermentation.

L'honorable M. Taillon reste trésorier.

L'entrée de M. Hackett dans le cabinet comme ministre avec portefeuille nécessite une élection à Stanstead qui aura lieu le 21 courant.

Les deux nouveaux ministres fortifient davantage encore le gouvernement. M. Morris jouit d'un grand prestige à Montréal. Et M. Hackett est une puissance comme orateur et comme homme de lutte.

**LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.**—Le vent est aux élections par le temps qui court, les uns croient à une session et les autres à des élections sous court délai. Pas un pays anglais au monde n'a supporté la crise commerciale aussi bien que le Canada et conséquemment pas un gouvernement n'est aussi justifiable de demander au peuple un renouvellement de sa confiance.

*Le crédit agricole.*—Plusieurs banques, par l'entremise du "Syndicat agricole" et des "caisses paroissiales," semblent vouloir favoriser le crédit agricole le plus efficacement possible. Pour faciliter davantage ce mouvement, elles doivent même établir des succursales dans différents cantons ruraux importants ; ces succursales de banques, en communication directe avec les directeurs des "caisses paroissiales," en ce qui concerne le crédit agricole, diminueraient les frais de direction dans chaque paroisse où elles seraient établies, laissant aux succursales des banques la responsabilité des prêts

d'argent ; ce serait favoriser grandement l'agriculture et en activer le progrès, ce serait pour ainsi dire mettre cette industrie par excellence au même niveau des autres industries et du commerce.

On sait que, sous ce rapport, pour des causes qui n'ont plus leur raison d'être, sans porter préjudice à l'agriculture, celle-ci a été privée jusqu'à présent des avantages donnés par les banques au commerce et aux industries. D'ailleurs, en pratique, aux yeux d'un grand nombre de capitalistes, amis même de l'agriculture, le prêt d'argent fait aux cultivateurs leur paraissait être un danger pour l'agriculture contribuant, chaque année, à augmenter leurs capitaux, toujours à la disposition du commerce et des industries.

Aujourd'hui ces craintes n'ont plus leur raison d'être, car grâce aux industries agricoles en pratique dans nos campagnes, les conditions actuelles de l'agriculture ne sont plus les mêmes : on n'est plus au temps où les cultivateurs ne pouvaient vendre qu'à l'automne les produits de leur culture. Ainsi, à quelque exception près, d'un automne à l'autre, ils ne pouvaient guère obtenir de l'argent comptant qu'à l'automne, au temps de la vente de leurs produits agricoles ; il leur était aussi impossible de prévoir les chances qu'ils auraient d'obtenir un haut prix pour la vente de leurs produits agricoles ou s'ils auraient à subir des pertes par un trop grand encombrement de ces mêmes produits sur les marchés. Il n'y avait pas alors de voies de communications par chemins de fer, aussi nombreuses qu'aujourd'hui, et il fallait, à n'importe quel prix, que les produits fussent vendus avant la clôture de la navigation, à moins de les rapporter pour les vendre au printemps, sans certitude d'obtenir un plus haut prix.

D'un autre côté, les récoltes venant à manquer, nombre de cultivateurs ne pouvaient, à cette même époque de l'année, profiter des prix alors élevés obtenus sur les marchés pour les produits agricoles, par leur grande rareté, car c'est à peine s'ils pouvaient suffire aux besoins de la ferme. Il leur était impossible de faire des emprunts, n'ayant pour perspective que de contracter de nouvelles dettes jusqu'à la récolte prochaine. Ces circonstances étaient loin de militer en faveur du crédit agricole qui n'était possible que chez le marchand, à la condition de payer le compte des achats de l'année ; ils empruntaient aussi chez des particuliers et à des conditions plus ou moins avantageuses, suivant les

garanties de solvabilité qu'ils offraient.

Aujourd'hui, grâce aux industries agricoles établies dans un grand nombre de nos campagnes, le cultivateur s'est assuré un marché pour ainsi dire permanent, sinon par la vente de la plupart de ses produits agricoles, du moins par la consommation plus considérable qui s'en fait sur la ferme, afin d'encourager davantage la fabrication du beurre et du fromage, nécessitant un changement complet de culture et d'administration intérieure d'une ferme : changements qui contribueront à maintenir longtemps la fertilité du sol, au lieu de l'appauvrir graduellement par une rotation de culture faite sans discernement, sans s'appuyer sur la nature du sol cultivé, les besoins du marché et autres circonstances qui favorisent plus ou moins l'exploitation d'une ferme, et que des expériences pratiques et multipliées pourraient faire adopter et apprécier par certains changements à adopter à l'égard des travaux de culture ou l'introduction de plantes nouvelles dans les assolements.

Comme résultat de ces expériences appuyées sur des observations constantes, les céréales de toutes sortes, toutes les plantes fourragères, plantes-racines et végétaux de toutes espèces, seraient d'une plus grande abondance comme rendement, grosseur et qualité. Ajoutez à ce changement tout à l'avantage du cultivateur l'industrie laitière qui commande les bonnes cultures et qui est en si grande faveur dans les campagnes, qui seule peut fournir à chaque cultivateur prenant part à cette industrie, tous les mois, par la vente du lait, assez d'argent pour payer ses frais de culture et autres dépenses, il peut bien être permis à ce cultivateur d'escompter sur l'avenir pour opérer certaines améliorations dans le mode de culture à adopter. Sous ces circonstances, et au cas d'accidents graves survenus dans ses récoltes, ou l'urgente nécessité d'améliorations agricoles, l'emprunt d'argent pourrait grandement contribuer à assurer le succès dans l'exploitation d'une ferme.

Le crédit agricole pourrait contribuer à la bonne qualité des produits agricoles tout en en diminuant les frais de culture, par des prêts d'argent destinés à l'achat de grains de semence et d'instruments d'agriculture, même à la construction de bâtisses appropriées aux besoins de la ferme.

Ce sont là des emplois capitaux pouvant offrir des garanties d'avenir pour le cultivateur, et des sûretés pour le prêteur d'argent. Cependant les emprunts faits dans ces circonstances exigeraient un

délai plus ou moins long, suivant la destination qui devra être faite de l'argent prêté.

De nombreuses circonstances favorisent actuellement le crédit agricole, et le faciliter aux cultivateurs, par le concours des "caisses paroissiales" serait contribuer à faire progresser considérablement l'agriculture, tout en faisant un placement d'argent avantageux.

## CAUSERIE AGRICOLE

### La question du beurre

*Une lettre de l'honorable M. Angers.*

Il y a quelques jours, l'Association du beurre et du fromage de Montréal a écrit à l'honorable M. Angers une lettre dans laquelle elle prétendait que le gouvernement fédéral avait tort de se proposer d'acheter le beurre d'hiver pour l'exporter en Angleterre, parce que ce beurre n'a pas toutes les qualités voulues pour lutter avantageusement sur le marché anglais avec les beurres étrangers. L'honorable ministre de l'agriculture a fait la réponse suivante à l'Association :

" DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

" Ottawa, le 26 février 1895.

" Monsieur,

" J'accuse réception de votre lettre du 18 courant, dans laquelle vous m'intimez, sur instruction de l'Association du Beurre et du Fromage de la Chambre de Commerce de Montréal, que l'association a vu avec peine l'offre du gouvernement de faire des avances sur le pied de 20c par livre sur le beurre de beurrierie de première qualité, fait entre le 1er janvier et le 30 mars 1895, pour exportation sur le marché anglais.

" Je dois dire, en réponse à la première raison contenue dans votre lettre qui, d'après les rapports des marchés de la Grande-Bretagne, à la date du 9 courant, le beurre d'Australie de première qualité est coté de 96 à 100 shillings par quintal et qu'il se fait de meilleures affaires en beurre du Danemark aux cours de 100 à 108s par quintal. Je présume que ces derniers prix sont l'équivalent de 21 5/8 à 23 5/8c par livre, en Angleterre, aux cours actuels du change.

" On m'assure que les frais réels et nécessaires du commerce pour l'expédition en Angleterre (y compris un taux raisonnable pour la commission) ne doivent pas dépasser 2c par livre, à partir de la beurrierie au Canada.

" Des experts canadiens compétents, et parmi eux les plus forts exportateurs de beurre de Montréal, ont exprimé l'opinion que le beurre canadien de

beurrierie, lorsqu'il est frais fait, égale en qualité le beurre du Danemark ou d'Australie. Cette opinion a été corroborée par des marchands de beurre d'Angleterre qui sont venus au pays et ont examiné le beurre canadien frais fait.

" Si l'assertion contenue dans votre lettre est fondée, savoir : que du beurre de beurrierie, frais expédié du Canada ne rapporterait probablement pas plus de 16c net par livre en Angleterre, il me paraît important autant que désirable que l'on prenne quelque moyen d'obtenir pour ce beurre un classement comme qualité et comme prix qu'on lui refuse aujourd'hui.

" On ne saurait prétendre que l'avance de 20c par livre ait pu causer quelque préjudice aux intérêts des marchands de beurre ayant quelque stock à vendre ; au contraire, elle a dû mettre le marché en meilleure condition pour eux.

" Je ne puis voir aucune raison pour justifier la crainte exprimée dans votre lettre. L'action du gouvernement pourrait tout au plus affecter le commerce en perspective d'un petit nombre de membres de votre association qui auraient pu, peut-être, profiter de l'extrême stagnation du marché pour forcer les fabricants à accepter moins de 20c par livre pour leur beurre d'hiver.

" Je désire signaler à votre association le fait que, déjà, pas moins de 5,000 cultivateurs sont directement intéressés dans la fabrication du beurre en hiver et que cette industrie peut augmenter et progresser très considérablement d'une année à l'autre.

" Je puis vous informer que, d'après le texte des lettres reçues à mon département, l'action du gouvernement sur cette question reçoit l'approbation cordiale de fabricants de beurre et de cultivateurs éminents par tout le pays. Et vous me permettrez d'ajouter que, tout en étant indirectement avantageuse aux négociants-exportateurs de beurre, cette action du gouvernement sera plus spécialement d'un grand avantage aux propriétaires des laiteries canadiennes, dont les intérêts, vous en conviendrez avec moi, sont incomparablement plus importants pour le pays.

" J'ajouterai que l'on a vu d'un bon œil le gouvernement baser ses actes sur le principe qu'il est bon d'encourager, en lui donnant une nouvelle direction, une importante industrie agricole du Canada.

" La seconde raison que fait valoir votre lettre contre l'action du gouvernement, est que le beurre canadien d'hiver aura à supporter la concurrence des beurres frais de pâturages que le marché anglais reçoit d'autres pays.

" Je crains bien que, en faisant cette objection, votre association ait manqué de renseignements exacts sur les sources d'où le marché anglais tire son approvisionnement de beurre à cette saison ; car elle aurait pu savoir que le beurre danois, qui s'est acquis une si haute réputation et qui commande, probablement, les plus hauts prix de tous les beurres

importés sur le marché anglais, à l'exception d'une petite quantité de beurre de saveur douce et presque sans sel provenant de France, est un beurre produit par des vaches nourries à l'étable au fourrage sec.

" En outre, il est clair que les conditions de fabrication de beurre de première qualité, à cette saison de l'année, sont aussi favorables au Canada qu'au Danemark.

" Je suis heureux de constater que votre association ne s'oppose pas au projet qui est à l'étude, d'assurer un service de réfrigérateurs qui permettra de placer le beurre canadien d'été sur le marché anglais, sans détérioration de qualité.

" J'ai pris bonne note de la recommandation contenue dans votre lettre; que l'on devrait s'efforcer d'obtenir des fabricants de beurre qu'ils vendent leurs produits à l'état frais, et aussi qu'il faudrait leur dire et leur faire bien comprendre que s'ils ne sont pas prêts à supporter la concurrence, sur les marchés anglais, avec les beurres des autres exportateurs aussi bien dans les prix que dans la qualité, il faut compter comme définitivement hors de toute possibilité l'exportation du beurre canadien, malgré tout ce que le gouvernement pourra faire pour l'encourager.

" Je vous répondrai que, à mon avis, lorsque le beurre canadien de première qualité sera placé sur le marché anglais en aussi bonne condition qu'en sortant de la beurrerie, il commandera des prix assez élevés pour laisser une bonne marge de profit aux producteurs et aux marchands.

" Il me paraît urgent d'attirer l'attention du commerce et des consommateurs anglais sur l'excellente qualité du beurre de nos beurreries canadiennes, en employant les mêmes moyens que ceux qui ont si bien réussi à appeler leur attention sur la supériorité du fromage canadien; et je désire beaucoup que cela se fasse.

" Pour conclure, permettez-moi de vous dire que le gouvernement a agi dans l'intérêt des cultivateurs canadiens; mais j'espère, en même temps, que les membres de " l'Association du beurre et du fromage de Montréal " pourront en tirer quelque profit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. ANGERS.

Monsieur G. A. IRWIN, Sec.

Le *Prix Courant* ajoute le commentaire suivant à cette lettre :

" Le Ministre de l'Agriculture n'envoie pas dire aux commerçants de beurre qu'il s'occupe, non pas de leurs intérêts, mais de ceux des cultivateurs, ce qui est, d'ailleurs parfaitement dans son rôle. Il leur fait aussi la leçon sur les prix du marché anglais et sur la valeur relative des beurres de fourrages secs et des beurres de pâturages. Sa thèse est admirablement développée, ses arguments sont précis et concluants. "

### La valeur du sol

La valeur du sol est d'autant meilleure que la couche végétale y est plus profonde, c'est-à-dire celle que la charrue remue. On dit que cette couche de terre est profonde quand elle a douze à dix-huit pouces d'épaisseur. Dans cette condition, les plantes à longues racines peuvent y prospérer; elles souffrent peu de la sécheresse et de l'humidité, lorsque le sous-sol, ou la terre en dessous de la couche végétale ou arable, se laisse lui-même faiblement pénétrer par l'eau et les racines.

Un terrain perd énormément de sa valeur quand, le sous-sol étant composé de sable pur ou d'argile compacte, la terre végétale se trouve être de même nature; le cas contraire est avantageux, le sable ou l'argile pouvant servir à améliorer la terre végétale qui en manque.

Pour approfondir la couche arable, le mieux est de procéder petit à petit, de faire en automne les labours profonds qui ramènent à l'air une portion nouvelle du sous-sol, afin que les gelées d'hiver puissent agir sur elle et l'ameublir. Pourvu que le sous-sol ne soit pas absolument dur comme le roc, on doit étendre successivement à tout le terrain cet approfondissement qui en augmente toute la valeur.

La valeur d'une terre peut aussi dépendre de la surface du sol. Par exemple, une terre collineuse ou à surface inégale, présentant des excavations où les eaux s'accablent et stationnent, et des élévations d'où l'eau de pluie s'écoule aussitôt tombée, ne vaut pas, à beaucoup près, une terre à surface plane et tant soit peu inclinée, où les eaux ne stationnent nulle part; qu'en général les terres sur les pentes ne valent pas celles dans les plaines, surtout lorsqu'elles sont sablonneuses, faciles à être entraînées par les eaux et fortement desséchées par le soleil.

L'exposition du sol y est pour quelque chose dans la qualité d'une terre. Dans les vallées, les gelées de nuit, la rouille et autres maladies végétales sont bien plus fréquentes que dans les plaines, où l'air circule librement; ici, c'est la sécheresse ou les grands vents qui sont à craindre. Quant aux pentes des montagnes, elles demandent à être exposées au sud, au sud-est ou au sud ouest.

Chaque situation du sol a aussi ses avantages ou ses inconvénients; c'est au cultivateur de chercher à en tirer le meilleur parti possible.

L'exposition au sud, en plein soleil, convient pour le jardinage; l'exposition à l'ouest, qui est la plus humide de toutes, doit être réservée aux plantes

fourragères; les terres au nord, que le manque de soleil rend plus froides que les autres, sont aussi propices aux prairies et aux bois. Dans tout cela, du reste, le cultivateur doit consulter la nature du sol; puis ensuite il évitera autant que possible d'établir des prairies là où le terrain est sujet aux fréquentes inondations.

Une terre a d'autant plus de valeur qu'elle est plus rapprochée des habitations et que son exploitation exige une moindre dépense de temps et d'argent. Une terre d'un seul morceau vaut plus qu'une terre fractionnée et dont les parcelles sont dispersées çà et là, sont pour ainsi dire enclavées sur le terrain d'autrui. Les parcelles étroites ont aussi un grand inconvénient en ce qu'elles ne peuvent être labourées que dans un seul sens, et qu'il est difficile de les faire pâturer.

#### Vente des produits agricoles.

Pour prospérer le cultivateur doit, autant que ses occupations le lui permettront, faire tout ce qui lui est possible pour accroître ses profits, en vendant toujours au plus haut prix les produits de sa culture qui ne doivent jamais laisser à désirer sous le rapport de la qualité. Il serait décourageant pour lui, si après avoir conduit toutes les opérations de sa culture avec prudence et sagesse, il fallait perdre les profits qu'il aurait pu réaliser, uniquement par le défaut de connaissances commerciales et industrielles.

Pour atteindre ce but, il y a plusieurs conditions à remplir: Il doit d'abord s'enquérir du prix courant des marchés, en tenir régulièrement compte pour toutes les saisons de l'année, car il lui importe de connaître les variations de prix pour chacune de ces saisons, et les consulter au besoin. Les prix du marché dépendent de l'abondance plus ou moins grande des denrées et des conditions sous lesquelles elle existe. En deuxième lieu, pour connaître tous les avantages que pourra lui offrir la vente de ses produits, il doit se rendre compte du prix de production de chacune de ses récoltes.

La situation du cultivateur sera toujours mauvaise, toutes les fois qu'il lui est impossible d'obtenir un prix plus élevé que le prix de production.

La culture de n'importe quel produit est ruineuse quand le prix de vente descend au-dessous du prix de production.

Souvent le prix courant des produits agricoles

est influencé par des circonstances particulières touchant tel ou tel genre de produits, tel que le blé, par exemple, d'où il peut résulter le manque ou l'abondance des produits, par l'apparence des récoltes prochaines, par les besoins de la consommation, par la création d'industries nouvelles, ou par la concurrence entre les acheteurs et celle des vendeurs. Les moyens de transport, faciles et peu coûteux; l'état des attelages, ont également ici une grande influence. Il en est de même du poids des produits agricoles, par rapport à leur volume et à leur valeur échangeable.

Les prix courants sont très mobiles, et quelque fois ils changent pendant la durée du marché; et très souvent il est difficile de saisir les causes de ces variations. Il faut beaucoup de connaissances et d'observations, de la part du cultivateur, pour déterminer d'avance les limites probables entre lesquelles pourront osciller les prix. Une connaissance parfaite des marchés, l'habitude des spéculations, peuvent seuls donner ce coup-d'œil sûr qui sert à connaître d'avance les prix courants.

Cependant le cultivateur ne saurait ignorer qu'après la moisson, les céréales éprouvent généralement une dépréciation qui provient de la grande quantité de denrées apportées au marché par les petits cultivateurs, pressés d'avoir de l'argent.

Pour se délivrer des inquiétudes causées par la mobilité des prix, le cultivateur prend quelquefois le parti de partager les récoltes en un grand nombre de petites portions, pour les porter successivement au marché. Le plus prudent serait de réaliser ses bénéfices aussitôt que le prix courant est arrivé à un taux satisfaisant, et de se contenter ainsi d'un profit quelquefois minime, à moins que le cultivateur ne prévoie avec quelque certitude une circonstance qui pourrait faire baisser ou élever le prix de telle production agricole.

#### Matières fertilisantes enlevées au sol par différentes récoltes

Sur une ferme, les récoltes annuelles, en grains, plantes fourragères, plantes racines, de même que le lait, enlèvent au sol quantité d'azote, de potasse et d'acide phosphorique. Une partie de ces matières fertilisantes retourne au sol, sous forme d'engrais d'étable, mais il en reste cependant une forte partie qui lui est enlevée. Le sol est donc appauvri d'autant, à moins que le cultivateur ait recours aux engrais commerciaux, à base de potasse, d'acide phosphorique et d'azote (nitrate de soude).

Voici un exemple de ce que peuvent soustraire du sol, en matières fertilisantes, certaines récoltes cultivées sur un terrain n'ayant reçu que des engrais d'étable :

Un cultivateur, toujours à la recherche de ce qui pourrait favoriser ses cultures, et voulant s'assurer de ce que ses différentes récoltes enlèvent au sol en matières fertilisantes, avait destiné plusieurs acres de terre à ces expériences. Sur un acre de terre, il cultiva du blé la première année ; la deuxième année des pommes de terre, et la troisième année en blé d'Inde. Pour ces trois récoltes, il utilisa 13½ tonnes d'engrais d'étable.

	Potasse.	Acide phosphorique.	Azote.
La récolte en blé a été de 30 minots, à un pesantier totale de 1802 lbs, la paille 2671 lbs, enlevant au sol . . . . .	30 lbs	22 lbs	44 lbs
Le rendement des pommes de terre a été de 300 minots, soit 16,300 lbs, enlevant au sol . . . . .	97 "	26 "	57 "
Rendement en blé d'Inde, 12 tonnes soit 24,000 lbs, enlevant au sol . . . . .	79 "	36 "	98 "
Matières fertilisantes soustrées du sol par les trois récoltes précédentes . . . . .	206 "	84 "	199 "
L'engrais d'étable utilisé, soit 13½ tonnes, contenant . . . . .	168 "	69 "	134 "
Laissant une perte totale en matières fertilisantes de . . . . .	38 "	15 "	65 "

La paille provenant des pommes de terre étant laissée d'ordinaire sur le terrain, il n'en a pas été tenu compte dans l'analyse des matières fertilisantes enlevées au sol.

Voici ce que d'ordinaire, suivant la qualité du sol, différentes récoltes enlèvent au sol en matières nutritives, sur chaque acre de terre en superficie :

Une récolte de blé de 35 minots à l'acre, dont 2700 lbs de paille, ainsi que 300 lbs de déchets, enlèvent au sol 24 lbs d'acide phosphorique, 59 lbs d'azote et 31 lbs de potasse ;

Trente minots de seigle, dont 4000 lbs de paille, 250 lbs de déchets, enlèvent au sol 26 lbs d'acide phosphorique, 46 lbs d'azote et 39 lbs de potasse ;

Soixante minots d'avoine dont 2,900 lbs de paille,

275 lbs de déchets, enlèvent au sol 22 lbs d'acide phosphorique, 55 lbs d'azote et 62 lbs de potasse ;

Cinquante minots de blé d'Inde, dont 4,100 livres de tiges et feuilles, 950 lbs de déchets provenant des épis, enlèvent au sol 31 lbs d'acide phosphorique, 67 lbs d'azote et 80 lbs de potasse ;

Trente minots de sarrasin, dont 2,200 lbs de paille, enlèvent au sol 30 lbs d'acide phosphorique, 46 lbs d'azote et 74 lbs de potasse ;

Quinze tonnes et demie de betteraves à sucre, dont 3 tonnes en déchets, enlèvent au sol 32 lbs d'acide phosphorique, 69 lbs d'azote et 143 lbs de potasse ;

Vingt-deux tonnes de Mangel-Wurzel, rutabagas, dont 6 tonnes de déchets, enlèvent au sol 32 lbs d'acide phosphorique, 69 lbs d'azote et 143 de potasse ;

Le foin sec des prairies 2½ tonnes par acre, enlève au sol 23 lbs d'acide phosphorique, 83 lbs d'azote, et 85 lbs de potasse ;

Six tonnes de mil vert, ou 2 tonnes lorsqu'il est sec, enlèvent au sol 32 lbs d'acide phosphorique, 89 lbs d'azote et 94 lbs de potasse ;

Onze tonnes et demie de blé d'Inde vert enlèvent au sol 46 lbs d'acide phosphorique, 85 lbs d'azote et 164 lbs de potasse ;

Le trèfle rouge en fleurs, 8 tonnes vert ou 2 tonnes lorsqu'il est sec, enlève au sol 28 lbs d'acide phosphorique, 105 lbs d'azote et 96 lbs de potasse.

Ces données peuvent servir de base à l'emploi d'engrais commerciaux composés de ces trois matières fertilisantes en plus ou moins grande quantité, suivant l'application que le cultivateur doit en faire pour les différentes récoltes et la nature du sol dans lequel ces matières fertilisantes sont utilisées.

#### CULTURE DU FRAISIER

Le fraisier exige un sol riche et humide. Un terrain dont le sous-sol pourrait retenir l'eau à quelques pieds de profondeur et dont la couche de terre superficielle serait poreuse convient tout particulièrement à la culture du fraisier, en ce que le terrain n'aurait nullement à souffrir de la sécheresse. Le fraisier réussit plutôt dans un sol calcaire ou sablonneux que glaiseux.

Le sol, pour la culture du fraisier, ne saurait être trop riche en engrais ; cependant les engrais d'étable utilisés à cette culture, pourraient contribuer au développement trop considérable des mauvaises herbes sur la terre où l'on cultive le fraisier.

Pour cette raison, il conviendrait d'utiliser une centaine de livres de sulfate de potasse par acre.

Les fraisiers doivent être plantés en lignes et en quinconce pour que les plantes soient éloignées d'un pied les unes des autres. Les planches destinées à cette culture, doivent avoir une largeur de 4 pieds et le terrain doit être profond et bien ameubli.

On peut par acre utiliser, à peu près 1,500 livres d'engrais commercial, dans les proportions suivantes: Acide phosphorique, 8 par 100; potasse, 9 par 100; azote ou nitrate de soude, 3 par 100. Cet engrais doit être répandu et mélangé au sol, de manière à ce que chaque plant de fraisier puisse facilement et profitablement l'atteindre.

Il est nécessaire d'attacher de l'importance aux variétés de fraisiers cultivés, et de les remplacer de temps à autre par une variété plus recommandable sous le rapport de la qualité. Assez souvent, on plante une variété de fraisiers parce que les plants obtenus ne coûtent rien. Cependant il est facile de calculer que pour établir une mauvaise variété de fraisiers qui ne coûtent rien, il en coûte beaucoup plus qu'une bonne variété achetée à 25 cts la douzaine de plants.

En effet, qu'est-ce que le prix d'achat de 100 pieds de fraisiers, alors même qu'ils coûteraient \$3 le 100, quand il est possible de s'en procurer, par la suite des milliers de plants par la multiplication des filets. Ayant ainsi le moyen de les reproduire on réduit à rien ce qui a coûté le premier cent, même à la plus prochaine récolte de fraises.

Plantez de nouvelles variétés de fraisiers, et si vous êtes embarrassé dans le choix, adressez-vous à un pépiniériste recommandé par votre cercle agricole. Ce pépiniériste fera un choix supérieur à celui que vous pourriez faire vous-même, si vous lui laissez toute latitude, car il cultive toutes les bonnes de préférence, n'ayant pas d'intérêt à cultiver les médiocres ou les mauvaises.

**CHOSSES ET AUTRES**

**Bénéfices et produit net en agriculture.**—Les bénéfices doivent être le but dérivatif de toute entreprise agricole. Il est donc nécessaire que le cultivateur puisse se rendre compte de leur taux, afin de ne pas tomber dans des exagérations qui ne restent au-dessous de la réalité, ce qui dans l'un et l'autre cas, nuit à la bonne exploitation d'une ferme.

Le cultivateur, par ses connaissances personnelles, par la mise de fonds en terre ou en capital, par l'avance d'instruments agricoles, par son travail et celui de ses ouvriers, et tous ceux qui ont contribué aux différents travaux, doit

pouvoir établir sûrement ce que les différentes cultures ont coûté afin de s'assurer s'il n'est pas en perte, soit pour la vente, soit pour leur consommation.

**Frais encourus par les industries agricoles.**—Les industries agricoles, comme les bestiaux, doivent être considérées comme des consommateurs étrangers auxquels le cultivateur vend des produits agricoles bruts et qui en échange rendent des produits vendables.

Ces industries peuvent être de trois classes: 1o. Celles qui fournissent des résidus convenables à la nourriture des bestiaux ou à servir d'engrais; ces industries peuvent être assimilées aux bêtes de rentes, et pour être prospères elles doivent payer leur consommation au plus haut prix possible.

2o. La deuxième classe d'industries doit comprendre celles qui ne fournissent ni résidus ni engrais, et qui ne sont établies que pour donner une forme marchande aux produits de la ferme. La mise en opération de ces industries doit payer les matières premières qu'elles consomment d'un prix au moins égal à celui que ces matières obtiendraient si elles étaient vendues sur les marchés.

3o. Les frais de production animale comprennent les avances faites pour l'acquisition ou l'élevage des bestiaux, les frais de leur entretien en rapport aux recettes obtenues par l'industrie laitière, ou la vente même des bestiaux.

**Aménagement des chemins.**—Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages des chemins en agriculture. Les cultivateurs savent assez combien de bonnes voies de circulation contribuent à diminuer les frais d'entretien de voitures; ils épargnent les forces des chevaux; ils facilitent la culture du sol; ils éloignent les dommages causés aux champs par le voisinage des mauvais chemins, et ils activent le commerce dans la localité.

On s'occupe beaucoup des grandes routes qui pour la plupart se convertissent en chemins de fer; il n'en est pas de même des chemins vicinaux qui doivent être mis en relations réciproques en plusieurs endroits. La distribution des chemins, pour être tout à fait régulière et subvenir à tous les besoins, suppose la consolidation de la propriété, c'est-à-dire la réunion de parcelles appartenant au même propriétaire, et la disparition du mélange confus de parcelles de chemins qui donne tant d'irrégularité à la coupe des terres.

**Rhumatisme guéri en un jour.**—Le "South American Rheumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux; il enlève toujours la racine du mal qui disparaît immédiatement. La première dose produit un grand soulagement.—Prix 75 cts.

**South American Nervine.**—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsville, Ind., dit: Malade pendant trois ans de maladies de nerfs, faiblesse d'estomac, diarrhée et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'ai acheté une bouteille de "South American Nervine" qui m'a valu par son usage, \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

**AVIS.**—Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

*English Spirit Liniment* — Fait disparaître les tumeurs dures, ou calleuses, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50.

*Tolian sanitaire de Woolford* — Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes. En vente ici chez M. L. A. Paquet.

**RECETTE**

*Pour laver les peintures*

Pour laver et frotter les peintures, servez-vous le moins possible de savon, car l'alcali du savon détériore la peinture. L'eau seule ne vaut pas grand chose, mais après que vous avez appliqué de la mousse de savon lavez vos peintures avec de l'eau claire.

**Aux Amateurs de la belle et de la bonne lecture!!**

- La fille du marquis.....Prix 20 cts
- Les Secrets de la Maison-Blanche " 20 "
- Les Buttes-Chaumont ..... " 15 "
- Captive et bourreau ..... " 15 "
- Le Supplicié-Vivant ..... " 15 "
- Le dernier des Mohicans ..... " 15 "
- La vengeance d'un Juif..... " 15 "

Une foule d'autres dont la liste serait trop longue à énumérer, également joli et au même prix que ceux que nous mentionnons plus haut.

A vendre au bureau de la GAZETTE DES CAMPAGNES.

**Flynn & Dionne,  
AVOCATS**

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,  
C. R. L. L. D. | L. L. L.

56 rue St-Pierre, Québec  
(Bâtisse de la Banque Union)

**VADE-MECUM DE L'ENSILEUR**

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Prix : \$1

Abonnez-vous à la "GAZETTE DES CAMPAGNES" journal du cultivateur et du colon.

**"Nous Faisons  
Toujours Frirer  
Les Nôtres Dans  
La Cottolene."**

Nos viandes, poisson, huîtres, pommes de terre, oeufs, beignets, légumes, etc. Comme pres-que tout le monde, nos gens employaient autrefois le saindoux pour ces usages. Lorsqu'un aliment incommodait quelque membre de la famille (ce qui arrivait souvent) on disait que "c'était trop riche." Nous avons cassé, finalement la

**Cottolene**

Et personne chez nous n'a en depuis une attaque de "Richesse." Nous avons aussi trouvé que, à l'encontre du saindoux la Cottolene n'avait aucune odeur désagréable en cuisant, et en fin de compte, l'autorité culinaire favorite et conservatrice de notre Mère s'est prononcée et lui a donné une bonne recommandation qui a mis fin à toute discussion. C'est pourquoi nous faisons toujours frirer les nôtres dans la Cottolene. En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.



Fabriquée seulement par  
**The N. K. Fairbank  
Company,**  
Rues Wellington et Anne,  
MONTREAL.

**PATENTS**  
CAVEATS TRADE MARKS  
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, ably and extensively illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$150 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

**SAY I BEE-KEEPER!**

YOU ASK  
Send for a free sample copy of 100 PAGES handsomely illustrated Monthly (monthly \$2.00), GL. FANINGOS (the BEE-CULTURE) (100 pages) and BEE-KEEPING (100 pages) for your name and address on a post-card to A. J. ROOT, BEE-CULTURE, 400 Double-Column Paper, price \$1.50, in the book for YOU. Mention this Paper. Address: A. J. ROOT, Medina, O.